



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA CAISSE DES ECOLES**

L'an deux mille neuf
Le deux décembre à 18h30
Le Comité de la Caisse des Ecoles
Légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire des séances

Etaient présents :

Mesdames BAUGE – GANTIER – HARDY – LUCAS –
MAROLLEAU
Monsieur GANTIER

Formant la majorité des membres en exercice.

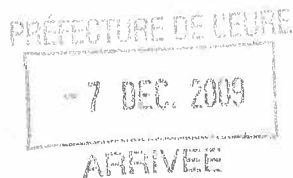
Absents excusés :

Monsieur JOBARD

Le Comité de la Caisse des Ecoles décide, à compter du 1^{er}
janvier 2010, une augmentation de 1,5% sur toutes les
catégories.

Date de convocation	16 novembre 2009
Affiche le :	
Nombre de Membres	
En exercice	7
Présent	6
Votants	6
Objet : Quotient tickets de cantine 2010	

CATEGORIE	QUOTIENT	PRIX DU TICKET 2009	PRIX DU TICKET 2010
A	Moins de 133,73 €	1,00	1,02
B	De 133,74 € à 272,90 €	1,94	1,97
C	De 272,91 € à 413,62 €	2,82	2,87
D	De 413,63 € à 638,52 €	3,24	3,29
E	Supérieur à 638,53 €	3,71	3,77
H	Hors commune	3,81	3,87



Fait et délibéré à Gravigny
Pour extrait certifié conforme.
Le Maire,
Président de la Caisse des Ecoles

